

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND
DU 12 MAI 2025
PROCÈS-VERBAL N° 30

Page 326

Le conseil communal est convoqué à 20 h 00 au forum du collège en Brit.

M. Florian Breguet, Président, ouvre la séance à 20 h 01, salue les conseillères et conseillers présents, les municipales et les municipaux. Il salue Mme Maude Benoit, de La Région, le public, qu'il remercie pour son intérêt à venir suivre les débats du conseil communal et remercie le personnel communal pour la préparation de la salle.

Ordre du jour

1. Appel

Nombre de conseillers présents : 39

Nombre de votants : 38

Excusés : Mmes Betschart Anne-Sophie, Millet Erika, Walroff Sandra. MM. Abrezol Mikaël, De Icco Julien, Marzolini Fabrizio, Mermod Cyril, Mollica Marcello, Rebeaud Pascal, Sauser Philippe, Vuadens Christian.

Absent : -

Le quorum étant atteint, la présente assemblée peut valablement délibérer.

Le Président ajoute que, contrairement à ce qu'il a dit à la séance précédente, M. Philippe Moser sera encore présent à la séance du 20 juin.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le président souhaite apporter deux corrections à l'ordre du jour présenté. Une erreur de date s'est glissée dans le point n°3, en effet il ne s'agit pas du PV de la séance du 11 mars mais bien celui de la séance du 10 mars. Le Président souhaite également ajouter un nouveau point 7, l'élection d'un nouveau membre UDC à la commission des finances. Les anciens points 7 à 11 deviennent de facto les points 8 à 12. La présentation de M. Dorsaz, prévue au point 10, aura lieu après le point n°5, par souci d'efficacité. La discussion est ouverte. La parole n'étant plus demandée, l'assemblée passe au vote de l'ordre du jour tel que modifié.

OUI - 38 NON - 0 ABST - 0

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communal du 10 mars 2025

La discussion est ouverte.

M. Cyril Ottonin

P. 318 : Cela concerne les toilettes Kompotoi. Il est noté « Les toilettes Kompotoi nous coûtaient environ CHF 10'000.- pièce par saison. ». Il faut lire que cela coûtait CHF 10'000.- pour l'ensemble et non pas par pièce.

Mme Laura Marques

P. 317 : Il est noté « Il va y avoir une commission consultative par rapport à la révision du SDIS. » Il s'agit bien des statuts du SDIS et pas de l'entièreté du SDIS.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée passe au vote.

OUI - 37 NON - 0 ABST - 1

Le PV est accepté à la majorité.

4. Communications du Président

Élection complémentaire du 18 mai 2025 : Pour cette journée d'élection à la municipalité, les deux bureaux sont convoqués. Pour rappel les deux candidates sont Mmes Suzanne Laufer et Catherine Rey.

Extrait de PV Préavis 2025-01 (sécurisation et aménagement du virage de la route de Rovray) : Une erreur a été signalée par Mme Lucy Delarze dans l'extrait de PV qui a été affiché au pilier public concernant le préavis 2025-01 voté lors du dernier conseil. Il y manquait la mention de l'amendement « en excluant la partie arborisation » dans le point 1. Nous avons, avec Pauline Héritier, corrigé cela et un nouvel extrait de PV sera affiché dès demain avec la correction.

Commission Prix du Mérite : Pour information, les municipaux qui participent à cette commission ont décidé dès l'année prochaine de s'en retirer. En effet, ils trouvent qu'ils sont actuellement doublement liés au choix d'un lauréat. Nous avons donc décidé que la nouvelle composition de cette commission comptera toujours sept membres (tous du conseil communal), à savoir deux de chaque parti plus le-la président-e du Conseil communal. Nous vous ferons nommer des personnes dans le courant de l'année.

Conseil communal du 20 juin 2025 : Le dernier conseil communal de l'année aura lieu ici-même au forum le vendredi 20 juin à 19h. Lorsque la séance sera terminée nous irons prendre l'apéro à l'Hôtel de la Gare. Puis nous continuerons la soirée avec un repas préparé par le restaurant avec au choix deux menus. Soit un roastbeef avec frites et salade et glaces comme dessert, soit un risotto aux champignons avec salade et glaces comme dessert. Le prix sera le même qu'habituellement, autour de CHF 30.-. L'apéro sera offert par la commune.

5. Lettres et pétitions éventuelles

Un courrier est arrivé au bureau. Il s'agit de la lettre de démission de Mikaël Abrezol. « Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mon poste de membre du conseil communal d'Yvonand, avec effet immédiat. Cette décision est motivée par des raisons de santé qui ne me permettent plus d'assumer pleinement les responsabilités inhérentes à cette fonction. Je tiens à remercier mes collègues du conseil ainsi que l'ensemble de la municipalité pour la collaboration et les échanges enrichissants vécus tout au long de mon mandat. Ce fut un honneur de pouvoir contribuer, à mon échelle, à la vie démocratique et au développement de notre commune. »

6. Présentation des comptes finaux de la salle de gym triple par le BAMO, M. Dorsaz.

M. Dorsaz présente les comptes finaux de la salle de gym triple.

La présentation a suscité quelques questions posées par des conseillères et conseillers, questions auxquelles M. Philippe Moser, Mme Christelle Fresneau ou M. Dorsaz ont répondu.

7. Communications de la municipalité

Mme Lucy Delarze

Route de Rovray : En raison de la modification des plans et d'une charge très importante de travail au niveau du bureau technique, le projet n'a pas encore pu être mis à l'enquête. Il le sera dans le courant de l'été, mais malheureusement, on ne sera plus dans les délais pour obtenir le permis de construire pour début août. On a donc décidé de reporter les travaux au printemps prochain. Je vous donnerai plus d'informations quand on aura fixé les dates.

Mme Laura Marques

STEP : Les travaux ont débuté le 10 avril 2025 (photo) et voilà les travaux avec une photo du jour (12 mai). Globalement le chantier se passe bien et a bien débuté. L'installation de chantier s'est terminée. Le bâtiment de déshydratation des boues a déjà été démolé. La zone des bassins SBR qui était complète au début du chantier est déjà en train d'être profondément détruite pour accueillir les quatre futurs bassins SBR. La partie financière se passe également bien. C'est un gros ouvrage et pour l'instant tous les retours de soumissions sont plus bas que les devis projetés, on est donc dans le tir. On ne va pas déjà crier victoire, mais pour l'instant tout se passe bien.

Eau potable : Par rapport à deux préavis, 2024-17 et 2024-18, qui sont en lien avec l'assainissement du réservoir de l'Orjalet et le traitement du chlorothalonil et la mise en conformité des captages, les deux projets sont en cours d'études. Les deux seront soumis en même temps à l'OFCO pour examen préalable auprès du canton. Si tout va bien, d'ici la fin de l'année, on devrait avoir des projets consolidés qui vous seront soumis pour validation.

M. Marc Pilloud

En ce qui concerne le chlorothalonil, a-t-on dépassé les normes ? Si oui, dans quelles sources et ont-elles été fermées ?

Mme Laura Marques

Le chlorothalonil est un sujet qui est complexe. Sur l'entier des régions de plaine du canton de Vaud, on en trouve partout. Ce sont des pesticides qui sont dans la terre. Chez nous à Yvonand, on est en dépassement. Cela fait longtemps qu'on le sait. La majorité des sources sont touchées, mais plus les sources sont en lien avec des régions de plaine ou moyenne pente, plus il y en a. Certaines sources sont déjà en décharge, par exemple les petites qui n'ont pas trop d'influence. Mais il y a des grandes sources, qui sont importantes pour nous, qui ont un taux trop élevé, mais malheureusement on ne peut pas les mettre en décharge car sinon on n'aurait pas assez d'eau. Pour l'instant on est en dépassement, mais comme vous le savez on a ces projets qui sont en cours et on espère que cela puisse aller de l'avant.

M. Marc Pilloud

Y a-t-il des analyses quelque part qui sont publiées sur les niveaux de dépassement, c'est consultable publiquement ?

Mme Laura Marques

Bien sûr. Déjà, dans le dernier Tapa-Sabllia, il y a les analyses d'eau qui sont publiques. Elles sont aussi affichées au pilier public et sur le site internet.

M. Thierry Genillod

PA Mortaigue : À la base, il y avait un préavis qui avait été déposé en 2015 mais qui était passablement différent de ce sur quoi on travaille actuellement. Les parcelles ne sont plus les mêmes. Maintenant, on a intégré les parcelles « nord » où il y aura les infrastructures et le parking. Ce qui est aussi passablement différent, c'est que, vu qu'il y avait la commune et des propriétaires privés, le préavis a été mis sur le principe qu'il y avait 70 % à notre charge et le reste à la charge des propriétaires. Maintenant, par la SI Montchoisi, on est propriétaire de l'ensemble et notre part de 70 % a été utilisée pour les démarches qui ont été faites jusqu'à maintenant. Le plus simple est donc de clôturer ce vieux préavis et je vais pouvoir revenir vers vous avec un nouveau préavis qui correspond à ce sur quoi on travaille. Sur ces réflexions-là, on a aussi eu aujourd'hui des débuts de séances. On a vu des archéologues pour comprendre quels étaient les enjeux et les démarches à faire pour la suite. Dans les retours préalables, on devait travailler avec des archéologues et sur les potentiels vestiges, connaissant la zone. Sur ce qui est connu, à priori les parcelles, à part celle du côté de la fameuse villa romaine où il y a

les villas construites dessus et celle au nord, celles pour la zone sportive, ils n'en savent rien, mais ils avaient l'air de dire qu'il n'y avait peut-être pas grand-chose. Cela va amener quand même une série de sondages. Sur le premier préavis, ils avaient été devisés à environ CHF 80'000.-. D'après l'archéologue du jour, il nous dit qu'on pourrait garder ces CHF 80'000.- sur les deux parcelles nord et sur l'autre grande parcelle on pourrait espacer les trucs et garder un peu le même montant. À savoir que les choses vont évoluer dans le bon sens, eux ont leurs exigences mais le canton gère tout et nous envoie la facture, mais a priori la moitié de la facture. Donc on devrait rester dans l'ordre d'idée de ce qui avait été présenté en 2015, mais là ce sont vraiment les chiffres sortis comme ça de bout de table ce soir, donc en gros de CHF 80'000.-. Je vous avertis aussi qu'on risque de venir devant vous avec un préavis d'urgence. Pour faire avancer le dossier, il faut qu'on puisse faire ces sondages rapidement, en espérant qu'ils ne trouvent pas trop, pour ne pas nous obliger à une deuxième étape qui serait plus coûteuse et qui prendrait aussi beaucoup plus de temps. Potentiellement, on nous a avancé qu'éventuellement ces sondages pourraient être faits cet été. Cela tombe relativement bien, car l'exploitant M. Beutler a mis des céréales. À la suite des moissons, on pourrait aller faire ces sondages. Il y a une exigence d'avoir une certaine structure de sol. Ils n'ont plus le droit d'aller dans un champ mouillé même avec une pelle retro qui a de bonnes chenilles. Donc les mois de juillet et août seraient relativement propices à ces sondages. Ne soyez pas trop surpris qu'on vienne sur un préavis à voter en urgence, pour être clair avec tout le monde et pour pouvoir avancer dans ce dossier. Sans ce pré-sondage, on ne va pas pouvoir faire une mise à l'enquête rapidement. Les archéologues nous ont dit qu'ils pouvaient traiter le cas pendant la mise à l'enquête, mais notre but est de savoir si on est sûr quelque chose de concret qui va nous impliquer des changements sur notre projet ou si on peut quand même avancer comme cela sur des bases assez rassurantes. Voilà pour l'avancée de ce projet-là et pour ce préavis très certainement en mode urgence à voter d'ici cet été.

M. Mathieu Aberle

Est-ce que cela peut potentiellement repousser le PA-Com, au niveau de la partie Mordagne ?

M. Thierry Genillod

Non, pas le PA-Com. On a eu les retours de l'examen préalable, ils ont identifié ce qui allait où. C'est aussi beaucoup plus clair pour le canton. C'était très bien qu'on ait pu déposer ces deux PA. En priorité c'est le PA Mortaigue et le site scolaire. Maintenant les choses sont posées et on travaille là-dessus et en parallèle on travaille sur le PA-Com. On descend à Lausanne le 22 mai pour poser les points sur les retours du PA-Com, pour avancer aussi sur la nouvelle mouture pour la mise à l'enquête.

M. Philippe Moser

Comptes 2024 : J'ai déjà donné quelques informations à la commission des finances concernant les comptes 2024. Les comptes, au niveau budgétaires, devaient arriver à un déficit qui dépassait CHF 600'000.-. Au final, on enregistre avec plaisir un petit bénéfice de CHF 18'859.22. On a quand même réussi à faire des amortissements complémentaires pour un montant faramineux de CHF 823'167.-. C'est quand même pas mal : CHF 270'000.- sur le crédit d'étude PD-Com, CHF 400'000.- sur les routes communales et CHF 153'167.60 sur l'éclairage public. On a pu amortir et on a pu profiter de cela. On a profité en fait de la correction annoncée de la péréquation Etat-Com. En 2023, on nous annonçait qu'en 2024 on aurait une correction importante d'un montant de plus de CHF 900'000.-. Cela a été le cas. Fin 2024, CHF 936'539.- nous ont été ristournés car payés en trop au canton. Au final, si on annule cette problématique de péréquation, on peut considérer que l'année est relativement bonne, elle n'est pas inquiétante et elle est dans le trend qu'on attendait. Cela va motiver mes collègues à rester très attentifs aux dépenses ces prochaines années en essayant d'arriver à des budgets équilibrés. Ce n'est pas mon style, vous l'aurez remarqué, on met toujours moins au budget et plus aux comptes, à part

deux fois. Au final, on est assez contents. Les comptes 2024 finissent donc avec un tout petit bénéfice.

Mme Christelle Fresneau

Été sur le Pré : La première date sera le jeudi 12 juin, avec l'inauguration de la tonnelle et remise du Prix du Mérite. Comme l'an dernier, si des conseillers communaux désirent se joindre pour tenir la tonnelle, c'est volontiers. L'Été sur le Pré aura lieu principalement les jeudis, sauf deux vendredis, du 12 juin au 14 août. Il y a le vendredi 27 juin, le vendredi 4 juillet et le vendredi 1^{er} août qui est pour l'instant maintenu, grâce à une équipe de secours.

8. Élection d'un membre UDC à la commission des finances

Pour l'UDC, M. Viktor Zeiter présente M. Thierry Steiner. Le nombre de candidat étant égal au nombre de poste à repourvoir, M. Thierry Steiner est élu tacitement. *Applaudissements.*

9. Préavis 2025/03 Vente d'un terrain communal, Rue du Grand-Jenoud 10, parcelle n° 1815, plan folio n° 11, propriété de la commune par DDPS en faveur de Mme Anne Rossel, domiciliée Rue du Grand-Jenoud 10 à 1462 Yvonand, qui désire acheter la parcelle, sur laquelle une résidence est construite.

Dépôt de préavis.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

10. Préavis 2025/04 Achat d'une nouvelle mini pelle retro pour le service de la voirie.

Dépôt de préavis.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

11. Divers et propositions individuelles

M. Nicolas Liechti

J'adresse une question simple auprès de la municipalité : situation préoccupante au sein de l'administration communale, quelles capacités opérationnelles ? Lors de notre dernier conseil, la municipalité a partagé des éléments d'information relatifs à la situation actuelle de l'administration communale. Je la remercie pour cette démarche de transparence, qui a permis d'éclairer certaines zones d'ombre et de calmer certaines rumeurs persistantes. Cependant, depuis plusieurs semaines, des signaux préoccupants continuent de nous parvenir. Il nous a notamment été rapporté - et partiellement confirmé par les informations transmises par la municipalité - que plusieurs postes clés au sein de l'administration, ainsi qu'à la voirie, sont aujourd'hui vacants ou occupés de manière temporaire. Ces situations seraient principalement liées à des absences de longue durée, notamment pour des raisons de santé. Par ailleurs, des départs récents ou annoncés, en particulier au sein du bureau technique, viennent encore fragiliser une structure pourtant essentielle au bon fonctionnement de notre collectivité. Dans ce contexte, de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens s'inquiètent - à juste titre - de la capacité opérationnelle actuelle de notre administration à remplir l'ensemble de ses missions : traitement des affaires courantes, instruction des demandes, suivi des dossiers urgents, gestion des finances, conduite de projets, etc. En tant que membre du conseil communal, et dans le cadre de notre responsabilité politique, nous souhaitons questionner la municipalité sur les points suivants :

État des effectifs : quels sont aujourd'hui les postes vacants ou occupés de manière temporaire (par intérim, temps partiel, remplacements) au sein de l'administration communale au sens large ?

Mesures correctives : quelles dispositions la municipalité a-t-elle prises pour faire face à ces absences ou départs ? A-t-elle eu recours à des ressources externes, à des renforts temporaires ou à une réorganisation interne ?

Capacité de fonctionnement : la municipalité estime-t-elle que l'administration est actuellement en mesure de remplir l'ensemble de ses tâches dans des conditions satisfaisantes et dans les délais attendus ? Y a-t-il un risque identifié de surcharge, de retard systémique ou de dysfonctionnement ?

Climat de travail et prévention : une analyse des causes structurelles de ces absences a-t-elle été menée ? Des mesures préventives ou de soutien au personnel sont-elles envisagées afin d'améliorer le climat de travail et de prévenir les risques psychosociaux ?

Nous remercions d'avance la municipalité pour ses réponses complètes, transparentes et argumentées à l'occasion de notre prochaine séance du mois de juin. Cette démarche s'inscrit dans un esprit de responsabilité partagée, au service de la bonne gouvernance communale et de la confiance que les citoyennes et citoyens accordent à leurs institutions.

Mme Hanna Sulzmann

J'aimerais faire part d'un mécontentement et revenir sur le traitement de la zone réservée, qui est tombée. J'ai trouvé quand même assez léger la mise en faute que sur le bureau d'études, c'est le seul argument qui nous a été donné. Dans un deuxième temps, j'ai l'impression que cela met la commune dans une situation assez critique. Je voulais savoir si la municipalité pouvait nous faire régulièrement des communications et des points de situation sur le PA-Com et PD-Com. Comment voyez-vous et prévoyez-vous les choses, quelles sont les prochaines étapes, comment cela va-t-il être réalisé ? Avez-vous déjà reçu des demandes et combien, comment le canton les traite-t-il ? Va-t-on avoir le couteau sous la gorge pour voter ce PA-Com et PD-Com pour ne pas être en retard, afin qu'il n'y ait pas deux règlements qui s'appliquent en même temps ?

M. Thierry Genillod

Je peux répondre à une partie de la question car j'ai pris quelques petites informations avant. Après, je ne vais pas pouvoir vous dire en détail tout ce sur quoi on travaille. L'autre matin, on a eu une séance pour faire le point. On s'est limité à une matinée complète. Pour nous et notre urbanisme, c'était largement suffisant pour rester sur un travail qui jouait. Les nombres de demandes, il y en a eu quelques-unes, mais vraiment légères. En expliquant la chose, on n'a pas encore trop eu besoin, les gens ont compris. Par rapport au timing, dès le moment où on va déposer la mise à l'enquête, dans toute situation, on a l'obligation de travailler sur les deux projets, à moins qu'on ait eu cette zone réservée. Mais là, du moment qu'on va mettre en mise à l'enquête, il y aura ce travail de double rapport. On y travaille. Je tiens compte de vous donner le plus d'informations possibles. Mais à part vous dire qu'on continue à y travailler, pour les détails, c'est mission impossible. C'est quelque chose de tellement pointu. On a reçu un rapport de 49 pages. On reçoit d'abord un tableau « conforme, à travailler et non conforme ». Il y a passablement de trucs dans la colonne « à travailler », mais des fois c'est une histoire de virgule. Ils nous bottent en touche en nous disant que la virgule ne va pas là et qu'il faut faire différemment. Notre Urbaniste du bureau Dolci nous a dit que, pour la taille de notre dossier, 49 pages de retour c'est très positif. Vu la taille du règlement qu'on a sorti, la nouvelle mouture, c'est quelque chose de conséquent et de lourd et 49 pages avec très peu de points « non conformes », on est assez contents, même si cela nous a fait un peu peur à la lecture car c'est relativement indigeste. La séance du 22 mai porte sur les points principaux, surtout sur le « non conforme » et pour savoir à quel point il faut travailler la chose, car des choses nous semblent aberrantes. Quand à une place on nous dit qu'il faut laisser la zone visuelle et qu'une monstre haie cache cette zone-là et bloquer toute nouvelle construction, dans certains domaines cela nous paraît assez aberrant. Mais s'ils nous disent que non, il n'y a pas de discussion, on aura

compris que non, il n'y a pas de discussion. Nous on est obligé de travailler sur un sujet pour pouvoir le mettre en mise à l'enquête et que cela passe au niveau cantonal, tout en ayant encore des points de levier sur certains trucs. Il y a aussi des services cantonaux, apparemment ils n'ont pas l'air d'avoir discuté entre eux. Car l'un dit ok il faut faire ça, et l'autre dit non il ne faut pas faire ça, sur le même sujet. Donc des fois, même entre eux, c'est un peu compliqué. Nous, on travaille pour que les deux PA, si possible, puissent être mis à l'enquête d'ici la fin de l'année. Je ne manquerai pas d'essayer de vous donner des infos sur le sujet en cours de route.

Mme Aline Wenk

Je viens vers vous concernant les infrastructures de l'école et de l'UAPE. Il y a quelques semaines, j'ai découvert que l'UAPE n'avait pas suffisamment de locaux pour prendre en charge une grande partie des écoliers. Par exemple, il n'y a pas assez de salles pour les repas. Ce n'est pas au niveau du personnel qu'ils sont coincés, c'est au niveau de l'infrastructure que la commune d'Yvonand met à disposition. Par exemple, seuls les parents inscrits plus de deux ans à l'avance ont les jours de garde qu'ils ont souhaité. Beaucoup de parents devraient venir chercher leurs enfants entre 11 h 50 et 14 h, ce qui devient particulièrement difficile pour les parents qui veulent garder leur emploi. Cela m'a amené à me dire que je ne me rends pas compte de ce qui se passe à l'école, ni à l'UAPE, je ne me rends pas compte des difficultés, ni au niveau de l'enseignement, ni au niveau de la direction, ni au niveau de l'infrastructure. Je sais qu'il y a une école qui avance mais vers quoi, vers où, dans quels délais, à quels coûts, aucune idée. J'ai pas mal de questions : quelles sont les solutions à court terme pour parer au nombre de places à l'UAPE ? Comment cela se fait que cela n'a pas été anticipé ? Combien coûtent actuellement les containers préfabriqués de l'école, ceux qui sont loués par exemple ? J'ai cru comprendre que le coût par enfant, par année avait passablement augmenté ces dernières années, comment cela se fait ? Vous pouvez donner quelques réponses là-dessus ce soir, mais j'aimerais bien qu'au prochain conseil communal vous puissiez nous faire un planning prévisionnel, parce que vous devez l'avoir, je pense que vous travaillez fort dessus, suffisamment détaillé, pour qu'on puisse se rendre compte. Quelles sont les dépendances aussi, souvent c'est assez complexe ? On prend volontiers les informations, également des coûts prévisionnels, le processus prévu. Toutes ces choses, ce serait très intéressant de les avoir.

M. Martin Schnorf

C'est vrai qu'il y a beaucoup de paramètres en cause. L'école dépend du PA-Mortaigue, par rapport au centre sportif dont on est en train de discuter actuellement. Mes collègues en ont passablement parlé ce soir, surtout par rapport à la complexité vis-à-vis des archéologues qui doivent venir canaliser. Je vous l'ai déjà dit, notre objectif est d'avoir une école sur le terrain scolaire actuel en 2029, car c'est là qu'il y aura le grand pic par rapport à la démographie. Concernant le nombre de places manquantes, notre directrice générale a déjà trouvé une solution : on a récupéré, dans le bâtiment modulaire, une salle qu'on pourra ouvrir pour la rentrée scolaire avec 30 places de parascolaire. Cela signifie qu'on aura prochainement une UAPE à 100 places. Il y a une inspectrice qui est venue pour nous trouver des solutions. Nous sommes, à Yvonand, encore extrêmement bien lotis par rapport à d'autres communes, dont la commune de Pomy où plus de 40 familles n'ont pas de solution. Il y a aussi un projet qui va se mettre en place tout prochainement dans les cantines. Donc on va aussi travailler avec le FC Yvonand pour récupérer leur buvette, car entre midi et une heure la Sablliane est trop petite actuellement. Donc oui, il y a des solutions qui se font, qui se font aussi au fur et à mesure. Il ne faut pas oublier qu'à la rentrée scolaire 2025, on a eu un boom d'enfants, il y a énormément d'enfants qui ont passé du préscolaire au parascolaire, environ 30 enfants. Il se peut très bien que l'année prochaine il n'y en ait plus que 20. Après, tout ce qui est enclassement, cela ne concerne pas l'ASIYE. C'est la problématique du directeur qui doit savoir ce qui se passe. Et lui vient vers nous en disant qu'il a besoin de tant de classes, tant de salles. Actuellement, on a

un tampon jusqu'à la rentrée 2026, après il faudra qu'on redéfinisse par rapport à la démographie, sachant que nous avons des contraintes avec d'autres communes. Nous ne sommes pas seuls à gérer l'école, il y a dix communes, dont principalement Yvonand et Pomy. Nous avons reçu récemment de la commune de Pomy un non-recevoir d'agrandissement pour cette législature, pas par manque de financement car l'ASIYE a suffisamment d'argent pour pouvoir construire ce bâtiment scolaire, mais la commune de Pomy souhaite être maître de leur ouvrage. De ce fait, ils disent qu'ils n'ont pas de plafond d'endettement suffisant pour pouvoir construire actuellement ce bâtiment, pas avant 2026, donc la prochaine législature. On dépend donc de ça. Avec ma collègue Christelle (Fresneau) on est en train de travailler nos méninges pour savoir comment faire si on doit amortir et faire ce tampon d'élèves. Sachez que nous, à Yvonand, on est stable au niveau des enfants. Mais, avec cette association intercommunale, si vous regardez dans les autres communes, ça se construit énormément. Si vous voulez, Yvonand absorbe actuellement énormément d'enfants. Il y a beaucoup de choses qu'on ne peut pas anticiper, mais à chaque fois qu'il y a un problème, on essaye de le résoudre dans les meilleurs délais. Et là, on absorbe à Yvonand et dans les autres régions, pour la prochaine rentrée scolaire, déjà passablement d'enfants. Je ne sais pas où vous avez entendu les rumeurs, mais faites attention à ce que vous entendez de la part de parents frustrés. On sait qu'il y a des parents malheureusement qu'on va frustrer parce qu'ils aimeraient tel jour et ça ne joue pas car c'est déjà occupé, et on ne peut pas agrandir éternellement les postes. Par rapport au coût de l'élève, oui il va encore augmenter, parce que nous sommes aux prémices de ce qui va se passer. Quand on budgete actuellement un futur bâtiment scolaire à CHF 25 millions, et cela je vous l'ai déjà dit, le coût de l'élève augmente beaucoup plus qu'actuellement. Donc il faut s'attendre à une forte progression du coût de l'élève. Il ne faut pas oublier que nous sommes un conseil intercommunal, on discute avec les autres collègues comment présenter les choses. Même chose pour la petite enfance, il y a aussi un conseil intercommunal et on regarde comment on fait. Le plus gros souci, ce n'est pas Yvonand pour nous actuellement, mais c'est Pomy, comment absorber les enfants de Pomy.

M. Mathieu Aberle

Merci pour les réponses aux questions concernant l'UAPE et les classes. Maintenant, pour revenir sur l'école, vous parlez d'une rentrée pour 2029, mais j'ai le même sentiment qu'Aline (Wenk) avec une sorte de flou sur où on va. On est en standby depuis plus d'un an par rapport à ce PA-Mortaigue. J'ai l'impression que c'est le sujet qui bloque tout et au-delà de ça c'est un peu le black-out. On n'a pas de plan, on a aucune idée de combien de bâtiments on va avoir, tout est très flou. Peut-être que pour vous c'est extrêmement clair et ce serait tant mieux et extraordinaire, mais si on pouvait avoir un peu plus de visibilité au niveau du conseil ce serait fortement appréciable.

Mme Aline Wenk

Pour renchérir, quel est le processus, pensez-vous mettre le projet de l'école au concours, quelle forme cela va prendre, quel délai vous prévoyez. Une fois que la mise à l'enquête sera passée, comment cela va-t-il se passer ? Ce sont des éléments qu'il nous intéresserait d'avoir.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close.

12. Remise du Prix du Mérite

Le Prix du Mérite, attribué pour la première fois en 2008, a pour but de mettre à l'honneur une personnalité, un groupe, une association, une société ou une entreprise qui s'est distingué et qui a fait honneur à notre commune. Cette année, en tant que premier citoyen de la commune, j'ai eu le plaisir de présider la commission du Prix du Mérite. Cette dernière est également composée de trois membres du conseil communal, MM. Hubert Vermot, Sylvain Hochstrasser et Soprano Marinelli, ainsi que par trois représentants de la municipalité, Mmes Christelle

Fresneau et Laura Marques et M. Martin Schnorf. Cette année, une candidature a tout de suite rallié les membres de la commission car elle s'inscrit clairement dans l'esprit du Prix du Mérite et au vu du jubilé des trente ans fêté par cette candidature en 2024, c'est le bon moment pour l'attribuer. La commission a donc décidé d'attribuer le Prix du Mérite à l'Espace Gutenberg. Cette association a vu le jour en 1994. Tout est alors parti de deux hommes passionnés, MM. Jean-Pierre Grossrieder et Pierre Héritier rejoints rapidement par un troisième, M. Tony Bättig qui cherchaient un local pour entreposer du matériel d'imprimerie. La municipalité de l'époque leur a mis à disposition une salle de l'abri PC d'Yvonand. Quelques mois et séances plus tard, l'Espace Gutenberg était né. En trente ans, l'Espace Gutenberg s'est bien développé avec actuellement nonante membres, plus de vingt machines fonctionnelles, plus de 500 visites de groupes qui sont venus découvrir l'Espace et évidemment un savoir-faire inestimable. Dans ces trois décennies d'histoire, il est aussi important de relever que l'Espace Gutenberg a changé de locaux lors de l'été 2015. Ils sont passés de l'école à la Petite Amérique. Plusieurs après-midis et soirées auront été nécessaires pour préparer et acter le transfert des vingt tonnes de matériel entre les anciens locaux du collège et ceux actuels. Pour vous présenter un peu plus en détail le travail réalisé par les compagnons et membres de l'Espace Gutenberg, je prie de me rejoindre Mme Murielle Daenzer, membre de l'Espace, qui va vous présenter quelques images de leurs activités. *Présentation.*

Je prie maintenant Mme Murielle Daenzer, MM. Pierre Héritier, Frédéric Habegger et Georges Corday, compagnons et membres, de me rejoindre. MM. Tony Bättig et Jean-Pierre Grossrieder, compagnons et membres fondateurs, sont malheureusement absents.

« Mme Murielle Daenzer, MM. Pierre Héritier, Frédéric Habegger et Georges Corday, au nom des autorités d'Yvonand, pour votre dévouement exceptionnel durant toutes ces années pour le patrimoine d'Yvonand et environs, j'ai le plaisir et l'honneur de vous remettre le Prix du Mérite Tapa-Sabllia 2025, d'un montant de CHF 500.-, ainsi que les certificats qui accompagnent ce prix. » *Applaudissements.*

Dans quelques minutes, à la fin de cette séance du conseil, nous partagerons un apéritif avec les lauréats du prix du mérite 2025 afin de faire plus ample connaissance. Ensuite, en date du jeudi 12 juin 2025, lors du marché hebdomadaire au Pré de l'Hôtel de Ville, nous procéderons à l'installation de la plaquette du prix du mérite 2025 sur la statue du bateau. À cette occasion, un apéritif sera organisé et offert par la commune. L'inauguration de la plaquette aura lieu à 18h30, je vous invite à y participer.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close et nous pouvons passer au contre-appel.

Excusés : Les mêmes.

Absent :

La séance du conseil est close à 21 h 34. Le prochain conseil communal aura lieu le vendredi 20 juin 2025 à 19 h 00 au forum. Le Président remercie les conseillères et conseillers de leur attention.

Le Président



Florian Breguet



La Secrétaire



Pauline Héritier

